

**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 09/2020-2021 concernant une demande de crédit de 240'000CHF pour la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression et le renforcement de la défense incendie à Vich**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°09/2020-2021 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 10 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Le contenu de ce préavis a soulevé de nombreuses questions relatives au sujet proposé.

Ce thème n'est cependant pas nouveau. En effet, la municipalité a déjà été appelée en 2001 par l'ECA à se pencher sur le sujet, avec un rappel en 2014. Nous sommes donc maintenant face à une prise de décision vu l'augmentation de la densité des habitations de la Grand' Rue et l'obligation faite à notre commune d'assurer une infrastructure correctement dimensionnée pour répondre aux normes de lutte anti-incendie telles que prescrites.

Nous avons actuellement 1.7mCHF sur le compte affecté au service des eaux, ce qui est largement suffisant pour financer ce projet. Les taxes de raccordement EU/EC pour le nouveau quartier de l'Eglise – soit 30 pour mille des frais de construction - viendront encore augmenter les fonds affectés aux EU & EC.

Nous sommes ainsi appelés à voter le montant du crédit total, soit 240'000CHF. A ceci vient se déduire de la note finale la subvention ECA de 32'900CHF.

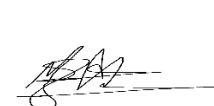
Nous aimerions aussi mentionner que la municipalité nous a confirmé que l'issue de ce vote n'aurait aucune incidence / conséquence sur la finalisation du nouveau quartier de l'Eglise et sur l'obtention du permis d'habiter. Les deux sujets sont donc considérés comme indépendants l'un de l'autre.

De plus, la Municipalité nous avait déjà annoncé en décembre 2020, lors du vote du budget 2021, un montant de 250'000CHF pour le bouclage du PQ de l'Eglise dans le plan des dépenses d'investissement.

La municipalité nous a confirmé que les appels d'offres ont été exécutés selon les règles prescrites. Nous prenons note qu'une entreprise du village a été sélectionnée pour exécuter les travaux de raccordement.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande au Conseil Général d'accepter le préavis 09/2020-2021 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



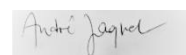
Marcel Biedermann



Michel Guex



Marcel Miesen



André Jaquet

Vich, le 18 Juin 2021